

## CONVENTION CADRE DE COLLABORATION

### Entre

**L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger** -, établissement public national à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, dont le siège est situé : 23 place de Catalogne, 75014 Paris.

Représenté par Christophe BOUCHARD en sa qualité de Directeur,

Ci-après dénommée **l'AEFE**

### Et

**Radio France,**

**Société nationale de radiodiffusion Radio France**, au capital de 56 560 023 €, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 326 094 471, dont le siège est à Paris, 116 avenue du Président Kennedy, 75220 Paris cedex 16.

Représentée par Michel ORIER en sa qualité de Directeur de la musique et de la création,

Ci-après désignée par **Radio France**

### Préambule

Créée en 1990, **l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE)**, assure les missions de service public d'éducation française au bénéfice des enfants des familles françaises résidant à l'étranger ; participe à la coopération éducative en entretenant des relations privilégiées avec la culture, la langue et les établissements des pays d'accueil ; contribue, par la scolarisation d'élèves étrangers, au rayonnement de la langue et de la culture françaises. À ce titre, elle pilote et anime un réseau scolaire de 496 établissements homologués par le ministère de l'Éducation nationale, répartis dans 137 pays et accueillant 355 000 élèves.

Radio France est une société nationale de radiodiffusion, qui regroupe sept chaînes nationales de radio, quarante-quatre radios locales : France info, France Inter, Mouv', FIP, France Musique, France Culture, le réseau des France Bleu. Radio France développe depuis quelques années une offre de média global et de contenus numériques. Radio France est aussi un acteur majeur de la culture, et ce réseau à la fois national et de proximité est complété par l'existence, au sein même de la Maison de la radio, de quatre formations musicales permanentes, l'Orchestre National de France, l'Orchestre Philharmonique de Radio France, le Chœur de Radio France et la Maîtrise de Radio France dont l'exigence et la qualité en fondent la reconnaissance internationale.

Avec ses sept antennes, ses quatre formations musicales et un lieu unique, la Maison de la radio, Radio France dispose d'un outil de production et de diffusion de la musique, de la culture et de la création auprès du plus grand nombre. Dans le cadre de ses missions de service public, partie intégrante de son cahier des charges, elle place la transmission au cœur de son projet culturel et propose une offre accessible à tous les publics et particulièrement aux plus jeunes y compris dans le cadre scolaire et s'associe plus généralement au cadre politique de démocratisation culturelle.

C'est dans ce contexte – et en tenant compte du grand projet pour l'éducation artistique et culturelle et d'éducation à l'information porté par la ministre de la Culture et le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse – que **Radio France** poursuit depuis 2015 une politique affirmée de découverte et d'action pédagogique active, issue d'une tradition de transmission, via l'engagement des formations musicales et de ses antennes. De par son positionnement unique, qui relie la musique et la radio, son objectif est d'accueillir et d'aller à la rencontre de dizaines de milliers de jeunes, de leur faire découvrir les contenus produits par **Radio France**, de leur donner le goût de la musique vivante, de toutes les musiques, des plus savantes aux plus actuelles, celui de la lecture et du théâtre, etc.

Depuis 2015, Radio France accueille en moyenne plus de 50 000 jeunes et propose plus de 700 programmes éducatifs par saison. Le Département éducation et développement culturel de la Direction de la musique et de la création est ainsi en charge de la programmation et la coordination de ces activités et projets éducatifs, en lien avec les formations musicales et les antennes de Radio France : concerts jeune public, ateliers radiophoniques et musicaux, visites guidées, projets pédagogiques au long cours, émissions de radio, ressources pédagogiques, formations pour les enseignants et ressources numériques, etc. C'est dans ce cadre, que l'Orchestre Philharmonique de Radio France développe depuis quinze ans une programmation de concerts et d'ateliers destinée au jeune public (scolaire et famille) dont l'objectif est la découverte du grand répertoire symphonique. Chaque saison, il conçoit également des parcours d'éducation artistique et culturelle et des projets de pratique musicale pour des classes d'école élémentaire, de collège et de lycée.

**Les parties ont arrêté et convenu ce qui suit**

## **I – OBJET DE LA CONVENTION**

La présente convention a pour objet de poursuivre la collaboration entre l'AEFE et l'Orchestre Philharmonique de Radio France et de définir les principes de celle-ci, concernant le projet de pratique musicale et vocale qu'est « l'Orchestre des lycées français du monde » (OLFM) auxquels sont associés nouvellement des chœurs des lycées français du monde.

Chacune des Parties déclare et reconnaît que leur collaboration repose sur l'association et le respect de leurs images et de leurs notoriétés respectives.

Les activités entreprises dans le cadre de la présente convention sont soumises à la disponibilité des crédits et moyens

## **II – DURÉE**

La présente convention est conclue pour une durée de 3 (trois) ans à compter de la date de sa signature et pourra, à son terme, être renouvelée par voie d'avenant. Les parties devront faire connaître expressément leur volonté de reconduction au moins un mois avant son terme.

No 2

13

### III - CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

#### a. « L'Orchestre des lycées français du monde » - projet pédagogique

L'Orchestre des lycées français du monde est un projet musical créé à l'initiative d'Adriana Tanus, chef d'orchestre et professeur de musique au Lycée français de Madrid. Cet orchestre a été fondé en 2015, année du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'AEFE, et a pris progressivement de l'ampleur : formé d'abord d'une trentaine de musiciens, uniquement de lycées français d'Europe, l'orchestre compte aujourd'hui 70 musiciens venant du monde entier. Auditionnés grâce à des vidéos en ligne, les membres de l'orchestre sont recrutés au sein des différents établissements du réseau scolaire mondial de l'AEFE.

Depuis ses débuts, l'orchestre est associé à une chorale d'Île-de-France, celle du collège de Marcoussis, dirigée par Claire Perez-Maestro et composée d'élèves en classe à horaires aménagés musique.

Depuis novembre 2015, dans le cadre de la convention signée pour trois ans entre l'AEFE et Radio France, l'Orchestre Philharmonique de Radio France accompagne le développement de l'orchestre en apportant son savoir-faire tant sur le plan de l'apprentissage instrumental et de la pratique musicale collective, que de la conduite de projets musicaux d'envergure avec des jeunes.

#### b. Temporalité du projet

Chaque saison se déroule comme suit :

Mai : appel à candidatures dans le réseau

Septembre : communication du programme du concert

Octobre : finalisation du recrutement

Janvier : 1<sup>er</sup> rassemblement d'une semaine de l'Orchestre des lycées français du monde dans l'un des lycées du réseau de l'AEFE. 4 à 5 jours de répétition + concert

Mars : 2<sup>e</sup> rassemblements de l'Orchestre des lycées français du monde en région parisienne. 4 jours de répétition à Marcoussis + 2 jours de répétition et concert à Radio France, à l'occasion de la Semaine de la langue française et de la Francophonie.

Le tutorat s'organise par grande famille d'instruments avec cinq musiciens de l'Orchestre Philharmonique. Les musiciens s'associent au recrutement des jeunes, préparent les partitions, échangent et travaillent *via* des outils numériques avant et entre les deux sessions de répétition annuelles.

Depuis deux ans, l'AEFE associe, au chœur de Marcoussis, de petits ensembles vocaux de lycées du réseau, ainsi que du Lycée international de Saint-Germain-en-Laye, auquel le recrutement de l'orchestre est aussi ouvert. Composé chacun d'une dizaine d'élèves, ils viennent à Marcoussis et Paris, pour répéter et participer au concert à Radio France.

Est associé aux deux jours de répétition et concert à Radio France, une équipe de Jeunes Reporters internationaux (JRI), recrutée chaque saison dans le réseau pour couvrir l'événement.

### IV – APPORTS DE RADIO FRANCE

Radio France met à disposition:

#### a. Projet pédagogique

- L'une ou l'autre de ses deux grandes salles, en ordre de marche : le Studio 104 ou l'Auditorium de Radio France pour deux jours de répétition et le concert
- le tutorat de cinq musiciens de l'Orchestre Philharmonique de Radio France

- le matériel orchestral et vocal nécessaire au programme : la bibliothèque d'orchestre de Radio France met à disposition à titre gracieux l'ensemble du matériel orchestral et vocal nécessaire aux élèves.

- la coordination de l'ensemble du projet : le département Éducation et Développement culturel coordonne l'ensemble du dispositif

#### **b. Enregistrement**

- Le concert à Radio France fait l'objet d'une captation sonore.
- À cet effet, Radio France met à disposition ses équipes et moyens techniques d'enregistrement.

#### **c. Communication**

- Les parties s'engagent réciproquement à procéder à des échanges de visibilité sous forme de citation, à intégrer leurs propres logos types respectifs sur leurs supports de communication et à procéder à des échanges de liens sur leurs sites respectifs.

- Afin d'accompagner le projet, le pôle web de Radio France met en place le dispositif suivant :

- o Une page projet en tant que vitrine sur le site du groupe
- o Une page concert sur le site du groupe

- Radio France fournit :

- o La fabrication d'une invitation VIP et la gestion des RSVP
- o Une affiche du concert
- o Un programme de salle

- Radio France met à disposition de l'AEFE des places pour la représentation du samedi 17 mars 2018, prévue à 18h à l'Auditorium de Radio France.

#### **d. Déplacements et perdiems**

- Radio France, *via* l'Orchestre Philharmonique, prend en charge le déplacement et perdiems des musiciens durant la semaine de répétition à Marcoussis.

#### **e. Cachets**

- Radio France, *via* l'Orchestre Philharmonique, prend en charge la rémunération des cinq musiciens pour le tutorat auprès des élèves de l'OLFM, durant les deux semaines de rassemblement et répétitions à Madrid, Marcoussis et Paris.

#### **f. Instruments**

- Radio France, *via* l'Orchestre Philharmonique, fournit les gros instruments (piano, contrebasse, harpe...) et le matériel de scène nécessaires durant la durée des répétitions et concert à la Maison de la radio.

#### **g. Studio 104 et Auditorium**

- Radio France s'engage à mettre à disposition gratuitement le Studio 104 ou l'Auditorium deux jours pour les répétitions et le concert :

- o les loges et coulisses nécessaires aux participants,
- o le personnel inhérent au bon fonctionnement de la salle (régie de salle, lumière, installation du plateau, équipe son),
- o une équipe de régie composée entre autres d'un régisseur plateau orchestre et chœur présent pendant toute la durée de la production,
- o un écran vidéo et un dispositif de rétroprojection,
- o les services d'accueil, billetterie et sécurité,
- o la galerie scène du 1<sup>er</sup> étage pour la tenue d'un « verre » après le concert.

## V – APPORTS DE L'AEFE

### a. Projet pédagogique :

L'AEFE s'engage à développer des projets éducatifs en lien et autour du projet OLFM.

- Développement de la pratique numérique avec la constitution d'une plateforme collaborative dédiée au projet :
  - o support d'apprentissage pour les élèves musiciens, qui peuvent à tout moment consulter leurs tuteurs de l'Orchestre Philharmonique de Radio France, lors du travail individuel des œuvres, avant les sessions de répétition
  - o lieu d'échange entre tous les élèves participants (et parents)
  - o lieu organisationnel, pour tous les acteurs prenant part à l'organisation du projet
  - o centre de ressources du projet : ressource pédagogique programme, matériel orchestral, liens vidéo...
- Développement des chœurs de l'OLFM et rassemblements par pays, régions.
- Développement des pratiques chorales dans le cadre des enseignements et des projets péri-éducatifs à partir de la programmation des œuvres retenues pour les saisons V, VI et VII.
- Accompagnement au développement de ces pratiques vocales avec la promotion auprès de l'ensemble des chefs d'établissement et enseignants du réseau de la nouvelle plateforme pour le chant choral développée par Radio France : Vox, ma chorale interactive.
- Formation pour les enseignants de musique du réseau, mise en œuvre avec l'Inspection générale. Durée : deux jours, la veille et le jour du concert à l'AEFE et Radio France
- Éducation aux médias :
  - o formation pour les jeunes reporters internationaux du lycée d'accueil, durant la première session de répétition. Durée : ½ journée dans le lycée d'accueil
  - o formation pour les jeunes reporters internationaux présents à Radio France en mars, dispensée par Radio France. Durée : 1 journée à Radio France

### b. Organisation

- L'AEFE s'occupe de la coordination de l'OLFM et des ensembles vocaux au niveau logistique en amont et sur site (suivi et relance des participants, mise à disposition d'un guide pratique, facilitation des procédures pour obtention de visa, suivi administratif et financier, accueil aux aéroports, etc.).
- L'AEFE s'engage à prendre en charge les coûts de transferts, de restauration et d'hébergement des élèves sélectionnés pour participer au projet et de l'équipe encadrante, pour toute la durée de leurs séjours dans le lycée d'accueil et à Paris. Les frais de transports restant à la charge des familles et/ou des établissements.
- L'AEFE met à disposition et prend en charge un accompagnateur du groupe pour toute la durée des séjours dans le lycée d'accueil de la première session de répétition en janvier et à Marcoussis/Paris.
- L'AEFE prend à sa charge le personnel qui se chargera de l'accueil aux différents aéroports tant à l'arrivée qu'au départ du territoire français des élèves.

- L'AEFE avec le soutien du lycée d'accueil fournit les gros instruments (piano, contrebasse, harpe...) et le matériel de scène nécessaires durant la durée des répétitions et au concert de la première session.
- L'AEFE avec le soutien de la ville de Marcoussis fournit les gros instruments (piano, contrebasse, harpe...) et le matériel de scène nécessaires durant la durée des répétitions à Marcoussis.
- L'AEFE, *via* le lycée d'accueil et la ville de Marcoussis, prend en charge la mise à disposition des salles de répétition et de concert (uniquement dans le lycée d'accueil).

#### **c. Déplacements et perdiems des tuteurs de l'Orchestre Philharmonique de Radio France**

- L'AEFE s'engage à prendre en charge les coûts de transports et les perdiems, au tarif fixé par Radio France, des cinq musiciens de l'Orchestre Philharmonique Radio France lors du premier rassemblement d'une semaine de l'OLFM dans l'un des établissements du réseau.

#### **d. Captation vidéo – photos**

- La représentation est enregistrée par Radio France. À cet effet, l'AEFE s'engage à obtenir toutes les autorisations nécessaires à la diffusion de ce concert auprès des élèves ou des parents des élèves participant à l'opération.
- L'AEFE prend à sa charge la captation du concert à Radio France en multi caméra, ainsi que le montage et l'habillage graphique des images.  
Cette captation est préparée et réalisée par de jeunes reporters internationaux, recrutés chaque saison dans le cadre de l'éducation aux médias.
- L'AEFE prendra à sa charge un photographe pour les répétitions dans le lycée d'accueil, à Marcoussis et pour le concert à Paris.

#### **e. Communication**

- L'AEFE s'engage à
  - o Réaliser et fournir une charte graphique pour l'OLFM
  - o Réaliser et fournir des visuels (bannière web, photos, dessins, etc.)
  - o Réaliser et fournir des documents de communication (dossier/communiqué de presse, dossier de sponsoring, etc.)
  - o Réaliser un « mini site » dédié à l'opération sur le site de l'Agence, avec visibilité des partenaires
  - o Réaliser et fournir du rédactionnel sur le site aefe.fr et sur les réseaux sociaux de l'Agence
  - o Promouvoir l'opération *via* la webradio au réseau AEFE
  - o Animer la nouvelle plateforme collaborative
  - o Réaliser et fournir un clip de 3 mn environ sur le projet
  - o Réaliser et fournir des vidéos de teasing
  - o Réaliser et fournir des interviews (marraine, compositrice, partenaire, etc.)
  - o Promouvoir le projet sur ces opérations (Salon européen de l'éducation, séminaires de zone, Séminaire des « partants », etc.)

Par ailleurs, l'AEFE s'engage à coordonner la récupération des éléments à diffuser le jour du concert auprès des parties prenantes.

L'AEFE s'engage à mettre du personnel à disposition pour gérer la remise des invitations aux parents d'élèves le jour du concert.



## VI - ASSURANCES

Chacune des parties est tenue d'assurer contre tous les risques, y compris lors du transport, son personnel et tous les objets lui appartenant, qu'il a sous sa garde, ou appartenant à son personnel et ce, pendant toute la durée du contrat (montage, répétition(s), représentation et démontage compris) et dégage l'autre partie de toute responsabilité sur ce point.

Chacune des parties déclare avoir souscrit une police d'assurance auprès d'une compagnie notoirement solvable couvrant tous dommages corporels, matériels, immatériels consécutifs ou non pouvant advenir du fait de son activité, de ses biens ou équipements, tant aux biens qu'aux personnes, tierces ou salariées de l'autre partie et de tout intervenant du Spectacle.

## VII - INTUITU PERSONAE

La présente convention est conclue par les deux parties à titre strictement personnel l'un envers l'autre. Elle ne pourra faire l'objet par l'une ou par l'autre partie d'aucune cession ou sous-convention, directe ou indirecte, partielle ou totale.

## VIII - RÉSILIATION


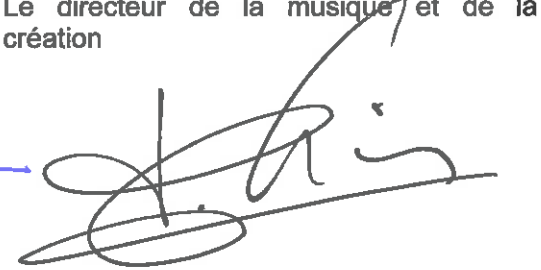
La présente convention pourra faire l'objet d'une résiliation, de plein droit, par l'une ou l'autre des parties, à tout moment sous réserve d'un délai de préavis d'un mois.  
Cette résiliation devra être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception.

## IX - LITIGES

Le présent accord est soumis au droit français.

Les deux parties s'engagent à régler à l'amiable tout différend éventuel qui pourrait résulter de la présente convention. À défaut de solution amiable dans un délai d'un mois suivant la notification de la contestation par lettre recommandée avec accusé de réception, ladite contestation pourra être soumise à la compétence exclusive du Tribunal compétent de Paris, même en cas de demande incidente ou en garantie ou de pluralité de défendeurs.

**Fait à Paris, en deux exemplaires originaux, le 22 novembre 2018**

|   |  |
|---|--|
| Le directeur de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE)           | Pour Radio France<br>Le directeur de la musique et de la création                    |
|  |  |
| Monsieur Christophe BOUCHARD  | Monsieur Michel ORIER  |

**ANNEXE 1**  
**Saison V : 2018-2019**

**Programme du concert**

Chœur et orchestre

Jean-Philippe Rameau : *Les Indes galantes, Danse des sauvages*

Karl Jenkins : *Adiemus, extrait d'Avatar*

Charles Aznavour : *La Bohème* (avec public)

Chœur seul (piano ou *a cappella*)

Morten Lauridsen : *Dirait-on*, extrait des *Chansons des roses*

Un chant de Colombie

Un chant d'Afrique

Orchestre seul

Jean-Philippe Rameau : *Les Indes galantes, Ouverture*

Gioachino Rossini : *L'Italienne à Alger, Ouverture*

Edvard Grieg : *Peer Gynt*, extraits des Suites 1 et 2,

*L'enlèvement de la mariée*

*Chanson de Solveig* (version violon solo)

*La mort d'Aase*

*Dans l'ancre du roi de la montagne*

**Claire Perez-Maestro** chef de chœur et professeur de musique au collège Pierre-Mendès-France de Marcoussis

**Victoria Prado**, chef de chœur et professeur de musique au lycée français Paul Valéry de Cali, Colombie

**Yanis Djaout** professeur de musique au Lycée international de Saint-Germain-en-Laye

**Stéphane Oyoya** professeur de musique au lycée français Blaise-Pascal d'Abidjan, Côte d'Ivoire

**Arnaud Guitou**, professeur de musique au lycée français Saint-Exupéry de Ouagadougou, Burkina Faso

**Adriana Tanus** direction

**Musiciens de l'Orchestre Philharmonique de Radio France, tuteurs de l'OLFM :**

**Emmanuel André**, violon

**Mireille Jardon**, violon

**Jean-Claude Auclin**, violoncelle

**Cyril Ciabaud**, hautbois

**Jean-Pierre Odasso**, trompette

**Planning de mise en œuvre du concert**

31 mai: appel à candidatures dans le réseau AEFÉ

Septembre : recrutement des ensembles vocaux dans le réseau AEFÉ

15 novembre : liste définitif des instrumentistes de l'OLFM

21-26 janvier : première session de répétitions et concert au Lycée français de Madrid

13-17 mars : deuxième session de répétitions à Marcoussis

18-19 mars : répétitions et concert à Radio France, Studio 104

**Formation pour les enseignants de l'AEFE**

Lundi 18 mars à l'AEFE

Mardi 19 mars à Radio France